



Hiver 2021



Horaires d'ouverture
du secrétariat :

Lundi et jeudi :
13h00 à 18h00

Mardi et vendredi
13h00 à 16h00

Téléphone /fax :
05.61.65.30.98

mairie-de-prayols@wanadoo.fr

Responsable de publication :

Francis Laguerre

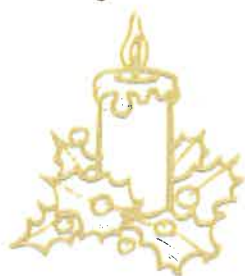
Comité de rédaction :

Francis Laguerre

Didier Laguerre

Sandrine Serrano

"Au fil des saisons"



Edito : Questions à M. le Maire

Le four à pain de la maison Jauze, propriété de la commune s'est fissuré et menace de tomber que comptez-vous faire ?

Nous attachons de l'importance au patrimoine communal et ce four, situé à l'entrée du village, en est une caractéristique. Il existe des aides financières pour réhabiliter ce genre de bâti, mais entre le temps d'en faire la demande et d'obtenir ces aides, le risque d'éboulement et donc d'accident demeure. Aussi avons-nous fait intervenir une entreprise qui s'est chargée de renforcer ce vieux four à pain, pour longtemps je l'espère.

Pourquoi les employés communaux ont participé au broyage organisé par le SMECTOM ?

Cette compétence, déléguée au SMECTOM, est devenue l'affaire de l'Agglo Foix-Varilhes. Notre commune participe au broyage des branches et nombreux ont été les Prayolais à en profiter. L'opération a été gratuite cette année, étalée sur deux périodes, avril et octobre. Les employés de notre commune sont intervenus pour ne pas que le chantier s'éternise, car le risque de

nous voir confrontés à des dépôts abusifs hors délais était bien présent. Les employés sont également intervenus auprès de Prayolais qui n'avaient pas les moyens matériels adaptés pour transporter leurs branchages.

Ne doit-on pas craindre qu'avec l'Agglo, les communes voient leurs compétences leur échapper ?

C'est déjà une réalité sur beaucoup de compétences. Je peux vous dire qu'en mairie tout se complique et demande vigilance et mobilisation. Ce sont des choses dont les administrés n'ont pas toujours conscience. Notre rôle est d'être présents le plus possible dans le fonctionnement de l'Agglo, pour veiller à la mise en place des services, à leur mutualisation. C'est pour cette raison que j'ai tenu à être le référent du pacte de mutualisation de l'Agglo. Soyez certains que notre commune, avec cinq autres conseillers volontaires, est bien représentée dans les commissions (mobilité, habitat, tourisme, agriculture, sport, finances), toutes les communes ne peuvent pas en dire autant.

Un projet de halle devait se faire à hauteur du mar-

ché dominical ?

Pour le moment, ce n'est pas d'actualité car la construction du nouveau garage représente un coût important et c'est la priorité. Quand l'atelier municipal actuel sera dégagé, on verra ce qu'on en fait. Nous souhaitons la création d'un lieu de vie (Café associatif, Salon de thé ou Multi-services ...) avec les salles de classe de l'ancienne école et la salle polyvalente. La C C I a été sollicitée pour rationaliser ces opérations. Le compte-rendu sera fait lors d'une réunion ouverte au public,

Où en est le SIVE ?

Le comité syndical du SIVE s'est prononcé pour sa dissolution et nous ferons en sorte que cette dissolution soit effective dès la prochaine rentrée scolaire 2022. La commune de Ferrières prendra désormais seule à son compte le budget d'investissement puisque le bâtiment est construit sur cette commune. Les enfants de Prayols continueront à être accueillis, mais la participation communale sera moindre, équivalente à celle des enfants des communes extérieures. Le personnel du SIVE deviendrait personnel communal de Ferrières.

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : Vitesse excessive
Voirie

Page 3 : Patrimoine : 1956
L'enfer blanc

Page 4 : Commission sociale
Garage communal

Page 5 : Les infos du village

Page 6 : L'écho des associations

Page 7 : Notre village a du
talent
Fêtons Noël ensemble

Page 8 : Etat civil
Clin d'œil
Prayolaise à l'honneur

La vitesse excessive

La vitesse excessive à l'entrée sud de notre village (côté Tarascon) a inquiété les riverains à plusieurs reprises avec un record enregistré : 174 km/h, sûrement une moto. C'est le relevé du radar pédagogique situé à cet endroit qui l'a révélé. Du coup, la municipalité s'est penchée sur la question d'où une réunion à laquelle participaient les services de l'Etat, le Conseil départemental, la gendarmerie et les élus locaux.

Pour illustrer la gravité de la situation, le maire Francis Laguerre rappelait que deux accidents auraient pu avoir des conséquences désastreuses, on pense à celui du 23 avril 2020 qui a vu, au lieu-dit La Pointe, l'arrière du véhicule lancé à 140 km/h heurter et sectionner un poteau électrique. Deux mois plus tard, au lieu-dit « Ri-bo feito », entrée nord, une collision frontale a nécessité l'intervention des forces de gendarmerie et des sapeurs-pompiers durant de longues heures. Rappelons aussi que lorsque le tunnel de Foix est

fermé, le flot des véhicules emprunte la traversée du village. « Face à tout cela, le maire se sent un peu seul et c'est bien de vous avoir aujourd'hui autour de cette table... » dira en outre Francis Laguerre.



Le commandant de gendarmerie interviendra pour dire que les contrôles n'ont rien révélé, mieux même, dans 85% des cas, les automobilistes affichaient une vitesse raisonnable, 72 km/h. Dans la mesure où il n'est pas question « de faire des contrôles fréquents, il y a des aménagements à prévoir ». Ces contrôles sont d'autant plus délicats à faire que les automobilistes sont avertis de la présence des forces de l'ordre, via les portables. Malgré tout des contrôles fréquents doivent être effectués.

La vitesse excessive, qui semble la « spécialité » de quelques individus inconscients est amplifiée par les réseaux sociaux : « Ils se lancent des défis et c'est à celui qui ira le plus vite. On note que les comportements sont différents selon l'heure de la journée... » dira le secrétaire général de la Préfecture.

Dans l'immédiat, c'est d'abord un compteur qui sera installé pour vérifier si les données du radar pédagogique sont bonnes. Déplacer les panneaux a également été évoqué, comme celui qui annonce « Prayols », en rase campagne, « et qui ne donne pas l'impression qu'on entre dans une agglomération puisqu'il n'y a pas d'habitat... » D'autres moyens de ralentissement ont été abordés comme les chicanes (gendarmes couchés), mais tout cela demande du temps, allusion ici aux contraintes administratives. Ce n'est pas la collectivité qui est maître d'ouvrage ; c'est un bureau d'étude spécialisé qui en aura la charge, et tout cela, comme on peut l'imaginer a un coût.

Voirie

Dans le cadre de la commission de l'Agglo sur la mobilité où siègent Pascal Philip et Lionel Glinka, le problème des déplacements à vélo a été évoqué. La sécurisation de la route départementale (RD8) qui nous concerne, paraît difficile à réaliser et en tout cas fort coûteuse, ce qui compromet l'espoir de protéger le secteur entre Prayols et Ferrières.

Il en va de même pour le "tourne à gauche" direction le chemin de la Prade en venant de Foix. L'opération d'un coût prohibitif pour la commune a été écartée. Pour la voirie communale, une dotation de l'ordre de 50 000 € est possible chaque année grâce à la contribution de l'Agglo (fonds de concours) et de l'Etat (DETR), un tiers restant à la charge de la commune..

En 2022, le chemin du Martinet et celui du Ciraret sont programmés.

Pour 2023-2024, ce sera la partie haute de la voirie communale entre Béziou et Les Fages ainsi que l'aménagement du chemin de Micoulau pour stationnement.

Les travaux de maintenance de l'ensemble de la commune ne seront pas négligés.

Patrimoine : 1956 : L'enfer blanc !...

Qui dit hiver dit... neige. Jeanine Fournié, notre référence lorsqu'il s'agit d'évoquer l'ancien temps, a accepté d'ouvrir son armoire à souvenirs.

« A cette époque (années 40-50), la neige ne gênait pas puisqu'il n'y avait pas de voitures. Seuls le maire M. Ferrand et M. Clerc, puis plus tard M. Joucla en avaient une. Il y avait plus de neige que maintenant. Rares étaient les hivers où il ne neigeait pas. A nous les enfants qui allions à l'école, mon oncle Edouard faisait un chemin, mais comme j'étais petite j'avais l'impression qu'il y en avait une grosse épaisseur. C'est en tout cas ce que ma mémoire retient ».

Les écoliers qui habitaient les hameaux avaient eux un petit privilège, ils ne venaient pas à l'école le matin et devaient attendre que leurs parents leur ouvrent un « caminot », autrement dit un petit chemin.

Jeanine a gardé en mémoire un hiver en particulier, celui de 1956, qui vaudra au grand sud-ouest le nom « d'enfer blanc ». Un froid glacial venu du nord-

est paralyse la région pendant 28 jours. Les températures record sont relevées : de moins 10 à moins 20 degrés. La presse écrit : « La région qui est victime d'une vague de froid sans précédent a des allures de grand nord. On skie même dans les rues de Bordeaux... ». Pour la petite histoire, 1956 rejoindra les années record en matière de froid et de neige : 1954, 1963, 1985.

Janvier doux...

A Prayols, la neige reste tenace durant de longues semaines pendant ce mois de février 56. « La journée il y avait un ciel bleu et le soleil brillait, poursuit Jeanine. Il faisait froid et la neige ne fondait pas. En Provence, les oliviers avaient gelé. D'ordinaire on disait que « neige de février tient comme l'eau dans un panier », mais là, ce ne fut pas le cas. Je crois me souvenir que le mois de janvier avait été particulièrement doux. Conséquence, nombreux sont les Prayolais touchés par la grippe, mais la solidarité joue à plein : « Ma mère, à pied, était descendue à Foix chercher des médicaments pour plusieurs famil-

les. C'était le Docteur Villa qui avait fait les consultations. On se dit qu'ils étaient courageux car la route n'était pas bonne » Alors, dans l'impossibilité de sortir, chacun s'occupe comme il peut : « tous étaient agriculteurs, et pour ne pas rester inactifs, ils faisaient des tuteurs en acacias ou en châtaigniers. Ils étaient destinés à soutenir les pieds de vignes dans l'Aude. D'autres faisaient des paniers. Comme seule la cuisine était chauffée ils s'y installaient et le sol était encombré de paniers en cour de fabrication, d'osier. »

Le froid, il est pourtant indispensable à une chose au moins, la préparation du cochon : « On lavait les boyaux à la fontaine qu'il y a dans le chemin du Courral ou alors dans l'eau d'un guet qu'il y avait dans le ruisseau un peu au-dessus du village. Inutile de dire qu'il faisait froid... »

Quant à l'école, elle ne peut s'imaginer sans une contrainte au moins : « Chaque élève portait une bûche et chacun à notre tour, nous étions chargés d'allumer le poêle... » sourit Jeanine.



Commission Sociale : du pain sur la planche

La Commission Sociale et d'Animation des quartiers, s'est réunie à la mairie mi-novembre, en présence de Francis Laguerre, maire, et Daniel Alard, adjoint. Le premier magistrat a regretté « l'élan coupé », conséquence des confinements successifs, et exprimé sa satisfaction de pouvoir enfin se retrouver autour d'une table pour, « amorcer un nouvel élan... » Cela dit, des actions ont cependant été menées par la commission en direction des personnes isolées qui ont souvent besoin d'une aide affective, matérielle et (ou) administrative : « Avec certains, on garde le contact grâce au portable, mais nous n'avons pu le faire pour l'instant avec deux nouveaux habitants... » regrettaient Christine Palumbo et Sophie

Monneret qui ont en charge le cœur village. Une fois au moins, un des membres de la commission a dû intervenir en pleine nuit pour appeler le SAMU, ou contacter le propriétaire d'une voiture restée trop longtemps en infraction... Autant d'exemples qui soulignent leur rôle parfois ingrat : « Il y a des choses qu'on ne voyait pas avant. Cette réalité nous saute à la figure... » estimait Francis Laguerre.

L'organisation des nouveaux containers a également été évoquée en particulier dans le vieux village où des emplacements collectifs sont difficiles à trouver, allusion ici au relief. Pour cette fin d'année, la commission a planché sur le colis destiné aux plus de 75 ans, et à

la traditionnelle galette des rois. Mais la situation sanitaire préoccupante remet tout en question encore une fois.

A plus long terme, pendant les vacances de février, l'idée d'un lieu de vie où les Prayolais pourraient se retrouver pour un petit moment de convivialité est dans les cartons. L'expérience a été tentée en novembre, sans succès. Pas question pour autant de se décourager.

La Commission Sociale et d'Animation Quartier est composée de : Sophie Monneret, Patricia Laurent, Sandrine Serrano, Jean-Pierre Casta, Daniel Alard, Pascal Philip, Annette Piquemal, Christine Palumbo, Martine Estaque, Marie Fournié, Alice Antunes.

Garage communal

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale projette de construire un garage communal dans l'alignement de la Mairie, dans le fond de la place destinée au marché dominical. D'une superficie de 150 m² sur deux étages (soit 300 m²), le sous-sol sera destiné à entreposer le matériel qui est actuellement dispersé dans différents lieux. L'étage sera sensiblement au même niveau que la Mairie.

Ainsi l'atelier actuel qui avait besoin d'être mis aux normes sera libéré et le moment venu, il

nous appartiendra, en concertation, de décider de son usage. Cette construction est estimée à 380 000 € plus l'architecte et la coordination. On aura des subventions de l'Etat, de la Région et aussi du Département. Un emprunt sera nécessaire pour compléter la part de la commune.



Les finances communales permettent d'envisager sagement cet emprunt. C'est le cabinet d'architectes Anel de Saint-Girons qui a été désigné, après l'ouverture des plis, pour prendre en charge cette réalisation de bout en bout avec la contribution des élus de la commune, notamment les adjoints et Jean-Pierre Casta qui connaît bien ce domaine qui était son activité principale durant des années.

Les infos du village

Pistes : fermez derrière vous !

Il existe sur la piste qui mène à la forêt de Bartat puis plus loin sur le Prat-d'Albis, deux barrières rayées vert et blanc, et dont les ayants droits ont une clé. Le principe voudrait qu'après avoir ouvert pour permettre le passage de son véhicule, la barrière soit aussitôt refermée. C'est parce que ce principe n'a pas été respecté qu'un dimanche matin, un groupe de jeunes qui avaient passé la nuit au refuge de Bartat se sont retrouvés prisonniers entre les deux barrières fermées à leur insu. Il n'ont eu d'autre solution que de prévenir la gendarmerie qui a informé un adjoint de la situation. Ce dernier s'est rendu sur place muni du précieux sésame.

Broyat : ça marche !



Les Prayolais ont plutôt bien joué le jeu puisque l'aire de dépôt consacré au stockage des déchets verts courant octobre était copieusement garnie. Deux jours durant les employés du SPECTOM aidés de David et José, nos employés commu-

naux, ont broyé tout ce qui pouvait l'être. Résultat, du broyat à la disposition de chacun. Rappelons qu'en période hivernale. Deux composteurs partagés ont été positionnés au cimetière pour les déchets végétaux et un au cœur du village au pied du four à pain. Patricia Laurent et Sophie Monneret en seront les référentes.



Un 11 novembre... de novembre

C'est sous un fin crachin qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie du 11 novembre. Compte tenu de cette météo, les Prayolais étaient nombreux à venir se recueillir et parmi eux, une dizaine d'enfants sur la quinzaine scolarisée à Ferrières. Après avoir lu la lettre signée de la secrétaire d'Etat Geneviève Darrieussecq, le maire Francis Laguerre a passé la parole à Lionel Glinka, référent Défense, qui a rappelé la trop longue liste des soldats tués récemment dans des opérations militaires. C'est ensuite la petite Emilie Casta qui a lu avec beaucoup d'application un texte lourd de sens sur les atrocités de la guerre. Rappelons qu'à Prayols, vingt-deux enfants du

village sont tombés loin de leurs terres durant la Grande Guerre. Compte tenu du contexte sanitaire, le traditionnel vin d'honneur a eu lieu sous les auvents de la salle.

Liste électorale : une trentaine de Prayolais(es) concernés...

C'est le 10 avril 2022 (premier tour), puis le 24 avril (deuxième tour), qu'auront lieu les élections présidentielles, puis le 12 et 19 juin les législatives. Tout dernièrement, la commission électorale a recensé trente-deux administrés Prayolais qui, sous réserve de plus d'informations, ne pourraient plus prétendre à être inscrits sur les listes électorales de la commune. Rappelons qu'il faut pour cela disposer de la nationalité française, être majeur, jouir des droits civiques et politiques. Il faut pouvoir justifier d'une domiciliation sur la commune ou payer des contributions directes. Dans le doute, le mieux est de se présenter à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Les électeurs concernés doivent effectuer les démarches au moins six semaines avant les élections pour pouvoir voter. Les nouveaux résidents sont invités à s'inscrire.



Écho des associations...



Anim'236 :

Une quinzaine de marcheurs ont répondu présents le 10 octobre dernier à l'occasion de la Fête de la Randonnée. Deux parcours étaient proposés pour répondre au niveau de chacun au départ de la Placette de l'Eglise, direction les cascades, puis arrivée à Couffens, au-dessus du hameau de La Citadelle pour un pique-nique sorti du sac.

Domage bien sûr que plus de monde n'ait pas participé, d'autant que les deux heures de marche prévues se sont transformées en trois, la faute aux champignons qui bordaient la piste... Parmi les marcheurs se trouvait le tout jeune Milo qui est monté « à dos de papa ». Coup de chapeau aussi à Clara, sept ans, qui a couvert la totalité du parcours, une dizaine de kilomètres au total.



Foyer Rural

Une vingtaine de jeunes sor-

ciers ou sorcières en herbe s'étaient donnés rendez-vous pour la traditionnelle fête d'Halloween organisée par le Foyer Rural.

Divisés en trois petits groupes, les enfants ont sillonné les rues du village à la recherche de friandises avant de se retrouver autour d'un bon goûter.



Chorale :

La chorale a repris les répétitions le 7 septembre dernier, en l'église. Elles ont lieu tous les mardis à partir de 18h30. Corde Vocale compte une demi douzaine de nouveaux éléments ce qui porte le nombre de choristes à trente-six.

Rappelons que les répétitions sont ouvertes au public avec le secret espoir, pourquoi pas, de susciter les vocations.



Le club des Aînés

Le goûter traditionnel a permis à une vingtaine de participants et

participantes de Prayols, Montoulieu et des environs de profiter de la pièce montée réalisée par Rebecca et de l'accordéon de Michel Brassou accompagné par une chanteuse.

Côté pétanque

Suite à son assemblée générale, le club de pétanque a dû faire face à deux démissions et non des moindres. Il s'agit de Yolande Roumieu qui comptabilise trente années de bons et loyaux services et de Chantal Hertel, qui elle, totalise six années d'activité au poste de trésorière, « digne d'une comptable d'entreprise tant son travail fut remarquable... » témoigne Yolande Roumieu.

Le nouveau bureau est donc constitué de Pierre Goncalvès (président), Bastien Guimard (vice-président), Vanessa Goncalvès (trésorière), Aurore Guimard (secrétaire).

Comité des Fêtes

Le comité s'était fait un joie de préparer le réveillon mais au vu de la situation sanitaire le réveillon n'aura pas lieu cette année encore.

La location de la salle est désormais dépendante des prérogatives de la Préfecture. L'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu fin janvier ou début février, la date précise sera communiquée ultérieurement.



Notre village a du talent



Violaine Stiegler

A l'occasion de la Foire de La Barguillère qui s'est tenue à Foix, Violaine Stiegler a proposé un stand consacré à la lithothérapie, « technique qui utilise les propriétés des pierres et des cristaux dans l'objectif d'apporter un soin... » C'est depuis sa maison d'habitation, à Prayols, qu'elle a créé sa micro entreprise et qu'elle se consacre à ce qu'elle qualifie de passion. Elle travaille à partir de

toutes petites pierres qu'elle assemble ensuite à l'aide d'une résine pour leur donner l'allure d'un bijou :

« C'est beaucoup d'huile de coude et de créativité... » explique-t-elle.

Elle confectionne aussi des pendules, de petits chefs-d'oeuvres, et des pyramides orgonite, « assemblage de pierres semi-précieuses qui luttent contre la pollution électromagnétique et les mauvaises ondes... » Petite cerise sur le gâteau, Violaine propose aux clients de personnaliser ses bijoux, une bonne idée de cadeau à l'approche des fêtes de fin d'année... Toutes ces réalisations sont à découvrir sur le compte facebook.com/Bien-Fée. Contact : 06 89 89 04 94.

Rebecca Wagon :

Nous avons évoqué dans notre dernière édition, la présence dans notre village, de Rebecca

(pâtissière) et Johan (pizzaiolo). Rebecca possède son laboratoire Avenue des Guerilleros (entrée sud du village côté Tarascon) ce qui l'autorise à produire sa propre pâtisserie ; elle est présente en alternance sur les marchés de Montgailhard et Prayols, mais on peut passer commande à son domicile (07 54 38 58 18). Pour les fêtes de fin d'année, la Maison Aubrée, tel est son intitulé, propose toute une gamme de bûches pour 4 à 12 personnes : aux marrons (biscuit amande, mousse marron, meringue...), Forêt noire, Crème au beurre ou encore Nougat glacé avec coulis de framboise. « Je peux aussi les personnaliser selon les goûts... » poursuit Rébecca.



« Fêtons Noël ensemble ! »

Compte tenu des dernières restrictions sanitaires, le marché de Noël qui devait avoir lieu le dimanche 19 décembre à partir de 17h est annulé.

Concert Corde Vocale :
mercredi 22 décembre, Eglise de Prayols, 20h30 :

Une trentaine de choristes interpréteront des chansons issues de la variété française. Attention les places seront limitées.

Visite du « Jardin de Martine »
Rendez-vous au pied de l'église, jeudi 23 décembre à 18h :

Martine Fraisse, Chemin du Ciraret, propose la visite de son jardin aux mille lueurs de Noël.

Programme : Promenade aux flambeaux, visite du jardin (18h20-19h), chocolat chaud et sous réserve, présence d'un personnage célèbre...

Randonnée: mercredi 29 décembre, départ 8h30 Placette de l'Eglise :

afin d'éliminer les excès de Noël et préparer le Nouvel An, randonnée jusqu'au refuge de Bartat (1h30 de marche environ).

Chacun prend sa boisson (thé, café, chocolat...). Chocolatines ou croissants offerts par Anim'236. Possibilité pour ceux qui le veulent de venir en voiture.

Jeudi 30 décembre, départ 18h, Placette de l'Eglise :

Randonnée nocturne sur la route des hameaux, 1h30 de marche, à la lueur des flambeaux ou de la frontale. Feu d'artifice au pied de la Cascade de La Piche. Verre de l'amitié.

Pour tout renseignement : Didier Laguerre 06 74 68 50 43

Etat civil

Décès :

Eliane Guimard le 1er novembre
Hameau du Pech.

Condoléances à toute sa famille,
Guy son époux, Aurore et Bas-
tien ses enfants, Alice sa belle-
mère et à toutes celles et à
tous ceux qui ont affectés par
cette disparition.

Mariages :

Deux le même jour, le 25 sep-
tembre 2021.

A 15h : Cédric Joffre et Yolai-
ne Galési résidant 6, chemin du
Mérens.

A 17h : Alain Cousin et Virginie
Da Cunha, résidant 23 chemin
de Las Parets .

PACS : le 11 décembre :
Jimmy Philip et Léa Balbusso
La Citadelle.

Naissance : le 27 octobre
une fille prénommée Noa, Deni-
se, chez Pablo Dardel et Gwen-
doline Jouan, 5 chemin de Tar-
nas

Clin d'œil : c'est l'hiver

Prat d'Albis, La Piche... les citadins (re)découvrent la nature !



Prayolaise à l'honneur

Nais Palumbo sportive de l'année

Bravo à Nais Palumbo, la judokate
100% Prayolaise, qui a été mise à
l'honneur en cette fin d'année.

Nais a été élue sportive de l'année à
l'occasion des Trophées des Sports
organisés par le Comité Olympique et
Sportif de l'Ariège.

Sa médaille de bronze aux championnats d'Europe de Ju-
jitsu, sa récente participation aux championnats du monde
des moins de 21 ans (9ème au général), mais aussi sa dis-
crétion ont joué un rôle prépondérant.

Un exemple à suivre.



2022



(Pas de Galette encore cette année)

Francis Laguerre, Maire de PRAYOLS,

et les conseillers municipaux

vous présentent leurs meilleurs vœux

pour cette nouvelle année

Joyeuses
Fêtes

Les infos du village

Pistes : fermez derrière vous !

Il existe sur la piste qui mène à la forêt de Bartat puis plus loin sur le Prat-d'Albis, deux barrières rayées vert et blanc, et dont les ayants droits ont une clé. Le principe voudrait qu'après avoir ouvert pour permettre le passage de son véhicule, la barrière soit aussitôt refermée. C'est parce que ce principe n'a pas été respecté qu'un dimanche matin, un groupe de jeunes qui avaient passé la nuit au refuge de Bartat se sont retrouvés prisonniers entre les deux barrières fermées à leur insu. Il n'ont eu d'autre solution que de prévenir la gendarmerie qui a informé un adjoint de la situation. Ce dernier s'est rendu sur place muni du précieux sésame.

Broyat : ça marche !



Les Prayolais ont plutôt bien joué le jeu puisque l'aire de dépôt consacré au stockage des déchets verts courant octobre était copieusement garnie. Deux jours durant les employés du SMECTOM aidés de David et José, nos employés commu-

naux, ont broyé tout ce qui pouvait l'être. Résultat, du broyat à la disposition de chacun. Rappelons qu'en période hivernale. Deux composteurs partagés ont été positionnés au cimetière pour les déchets végétaux et un au cœur du village au pied du four à pain. Patricia Laurent et Sophie Monneret en seront les référentes.



Un 11 novembre... de novembre

C'est sous un fin crachin qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie du 11 novembre. Compte tenu de cette météo, les Prayolais étaient nombreux à venir se recueillir et parmi eux, une dizaine d'enfants sur la quinzaine scolarisée à Ferrières. Après avoir lu la lettre signée de la secrétaire d'Etat Geneviève Darrieussecq, le maire Francis Laguerre a passé la parole à Lionel Glinka, référent Défense, qui a rappelé la trop longue liste des soldats tués récemment dans des opérations militaires. C'est ensuite la petite Emilie Casta qui a lu avec beaucoup d'application un texte lourd de sens sur les atrocités de la guerre. Rappelons qu'à Prayols, ving-deux enfants du

village sont tombés loin de leurs terres durant la Grande Guerre. Compte tenu du contexte sanitaire, le traditionnel vin d'honneur a eu lieu sous les auvents de la salle.

Liste électorale : une trentaine de Prayolais(es) concernés...

C'est le 10 avril 2022 (premier tour), puis le 24 avril (deuxième tour), qu'auront lieu les élections présidentielles, puis le 12 et 19 juin les législatives. Tout dernièrement, la commission électorale a recensé trente-deux administrés Prayolais qui, sous réserve de plus d'informations, ne pourraient plus prétendre à être inscrits sur les listes électorales de la commune. Rappelons qu'il faut pour cela disposer de la nationalité française, être majeur, jouir des droits civiques et politiques. Il faut pouvoir justifier d'une domiciliation sur la commune ou payer des contributions directes. Dans le doute, le mieux est de se présenter à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Les électeurs concernés doivent effectuer les démarches au moins six semaines avant les élections pour pouvoir voter. Les nouveaux résidents sont invités à s'inscrire.





Hiver 2021



Horaires d'ouverture
du secrétariat :

Lundi et jeudi :

13h00 à 18h00

Mardi et vendredi

13h00 à 16h00

Téléphone /fax :

05.61.65.30.98

mairie-de-prayols@wanadoo.fr

Responsable de publication :

Francis Laguerre

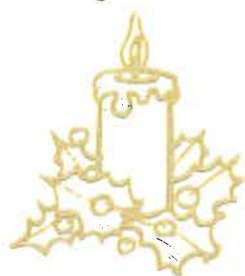
Comité de rédaction :

Francis Laguerre

Didier Laguerre

Sandrine Serrano

"Au fil des saisons"



Edito : Questions à M. le Maire

Le four à pain de la maison Jauze, propriété de la commune s'est fissuré et menace de tomber que comptez-vous faire ?

Nous attachons de l'importance au patrimoine communal et ce four, situé à l'entrée du village, en est une caractéristique. Il existe des aides financières pour réhabiliter ce genre de bâti, mais entre le temps d'en faire la demande et d'obtenir ces aides, le risque d'éboulement et donc d'accident demeure. Aussi avons-nous fait intervenir une entreprise qui s'est chargée de renforcer ce vieux four à pain, pour longtemps je l'espère.

Pourquoi les employés communaux ont participé au broyage organisé par le SMECTOM ?

Cette compétence, déléguée au SMECTOM, est devenue l'affaire de l'Agglo Foix-Varilhes. Notre commune participe au broyage des branches et nombreux ont été les Prayolais à en profiter. L'opération a été gratuite cette année, étalée sur deux périodes, avril et octobre. Les employés de notre commune sont intervenus pour ne pas que le chantier s'éternise, car le risque de

nous voir confrontés à des dépôts abusifs hors délais était bien présent. Les employés sont également intervenus auprès de Prayolais qui n'avaient pas les moyens matériels adaptés pour transporter leurs branchages.

Ne doit-on pas craindre qu'avec l'Agglo, les communes voient leurs compétences leur échapper ?

C'est déjà une réalité sur beaucoup de compétences. Je peux vous dire qu'en mairie tout se complique et demande vigilance et mobilisation. Ce sont des choses dont les administrés n'ont pas toujours conscience. Notre rôle est d'être présents le plus possible dans le fonctionnement de l'Agglo, pour veiller à la mise en place des services, à leur mutualisation. C'est pour cette raison que j'ai tenu à être le référent du pacte de mutualisation de l'Agglo. Soyez certains que notre commune, avec cinq autres conseillers volontaires, est bien représentée dans les commissions (mobilité, habitat, tourisme, agriculture, sport, finances), toutes les communes ne peuvent pas en dire autant.

Un projet de halle devait se faire à hauteur du mar-

ché dominical ?

Pour le moment, ce n'est pas d'actualité car la construction du nouveau garage représente un coût important et c'est la priorité. Quand l'atelier municipal actuel sera dégagé, on verra ce qu'on en fait. Nous souhaitons la création d'un lieu de vie (Café associatif, Salon de thé ou Multi-services ...) avec les salles de classe de l'ancienne école et la salle polyvalente. La C C I a été sollicitée pour rationaliser ces opérations. Le compte-rendu sera fait lors d'une réunion ouverte au public,

Où en est le SIVE ?

Le comité syndical du SIVE s'est prononcé pour sa dissolution et nous ferons en sorte que cette dissolution soit effective dès la prochaine rentrée scolaire 2022. La commune de Ferrières prendra désormais seule à son compte le budget d'investissement puisque le bâtiment est construit sur cette commune. Les enfants de Prayols continueront à être accueillis, mais la participation communale sera moindre, équivalente à celle des enfants des communes extérieures. Le personnel du SIVE deviendrait personnel communal de Ferrières.

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : Vitesse excessive
Voirie

Page 3 : Patrimoine : 1956
L'enfer blanc

Page 4 : Commission sociale
Garage communal

Page 5 : Les infos du village

Page 6 : L'écho des associations

Page 7 : Notre village a du
talent
Fêtons Noël ensemble

Page 8 : Etat civil
Clin d'œil
Prayolaise à l'honneur

La vitesse excessive

La vitesse excessive à l'entrée sud de notre village (côté Tarascon) a inquiété les riverains à plusieurs reprises avec un record enregistré : 174 km/h, sûrement une moto. C'est le relevé du radar pédagogique situé à cet endroit qui l'a révélé. Du coup, la municipalité s'est penchée sur la question d'où une réunion à laquelle participaient les services de l'Etat, le Conseil départemental, la gendarmerie et les élus locaux.

Pour illustrer la gravité de la situation, le maire Francis Laguerre rappelait que deux accidents auraient pu avoir des conséquences désastreuses, on pense à celui du 23 avril 2020 qui a vu, au lieu-dit La Pointe, l'arrière du véhicule lancé à 140 km/h heurter et sectionner un poteau électrique. Deux mois plus tard, au lieu-dit « Ri-bo feito », entrée nord, une collision frontale a nécessité l'intervention des forces de gendarmerie et des sapeurs-pompiers durant de longues heures. Rappelons aussi que lorsque le tunnel de Foix est

fermé, le flot des véhicules emprunte la traversée du village. « Face à tout cela, le maire se sent un peu seul et c'est bien de vous avoir aujourd'hui autour de cette table... » dira en outre Francis Laguerre.



Le commandant de gendarmerie interviendra pour dire que les contrôles n'ont rien révélé, mieux même, dans 85% des cas, les automobilistes affichaient une vitesse raisonnable, 72 km/h. Dans la mesure où il n'est pas question « de faire des contrôles fréquents, il y a des aménagements à prévoir ». Ces contrôles sont d'autant plus délicats à faire que les automobilistes sont avertis de la présence des forces de l'ordre, via les portables. Malgré tout des contrôles fréquents doivent être effectués.

La vitesse excessive, qui semble la « spécialité » de quelques individus inconscients est amplifiée par les réseaux sociaux : « Ils se lancent des défis et c'est à celui qui ira le plus vite. On note que les comportements sont différents selon l'heure de la journée... » dira le secrétaire général de la Préfecture.

Dans l'immédiat, c'est d'abord un compteur qui sera installé pour vérifier si les données du radar pédagogique sont bonnes. Déplacer les panneaux a également été évoqué, comme celui qui annonce « Prayols », en rase campagne, « et qui ne donne pas l'impression qu'on entre dans une agglomération puisqu'il n'y a pas d'habitat... » D'autres moyens de ralentissement ont été abordés comme les chicanes (gendarmes couchés), mais tout cela demande du temps, allusion ici aux contraintes administratives. Ce n'est pas la collectivité qui est maître d'ouvrage ; c'est un bureau d'étude spécialisé qui en aura la charge, et tout cela, comme on peut l'imaginer a un coût.

Voirie

Dans le cadre de la commission de l'Agglo sur la mobilité où siègent Pascal Philip et Lionel Glinka, le problème des déplacements à vélo a été évoqué. La sécurisation de la route départementale (RD8) qui nous concerne, paraît difficile à réaliser et en tout cas fort coûteuse, ce qui compromet l'espoir de protéger le secteur entre Prayols et Ferrières.

Il en va de même pour le "tourne à gauche" direction le chemin de la Prade en venant de Foix. L'opération d'un coût prohibitif pour la commune a été écartée. Pour la voirie communale, une dotation de l'ordre de 50 000 € est possible chaque année grâce à la contribution de l'Agglo (fonds de concours) et de l'Etat (DETR), un tiers restant à la charge de la commune..

En 2022, le chemin du Martinet et celui du Ciraret sont programmés.

Pour 2023-2024, ce sera la partie haute de la voirie communale entre Béziou et Les Fages ainsi que l'aménagement du chemin de Micoulau pour stationnement.

Les travaux de maintenance de l'ensemble de la commune ne seront pas négligés.

Patrimoine : 1956 : L'enfer blanc !...

Qui dit hiver dit... neige. Jeanine Fournié, notre référence lorsqu'il s'agit d'évoquer l'ancien temps, a accepté d'ouvrir son armoire à souvenirs.

« A cette époque (années 40-50), la neige ne gênait pas puisqu'il n'y avait pas de voitures. Seuls le maire M. Ferrand et M. Clerc, puis plus tard M. Joucla en avaient une. Il y avait plus de neige que maintenant. Rares étaient les hivers où il ne neigeait pas. A nous les enfants qui allions à l'école, mon oncle Edouard faisait un chemin, mais comme j'étais petite j'avais l'impression qu'il y en avait une grosse épaisseur. C'est en tout cas ce que ma mémoire retient ».

Les écoliers qui habitaient les hameaux avaient eux un petit privilège, ils ne venaient pas à l'école le matin et devaient attendre que leurs parents leur ouvrent un « caminot », autrement dit un petit chemin.

Jeanine a gardé en mémoire un hiver en particulier, celui de 1956, qui vaudra au grand sud-ouest le nom « d'enfer blanc ». Un froid glacial venu du nord-

est paralyse la région pendant 28 jours. Les températures record sont relevées : de moins 10 à moins 20 degrés. La presse écrit : « La région qui est victime d'une vague de froid sans précédent a des allures de grand nord. On skie même dans les rues de Bordeaux... ». Pour la petite histoire, 1956 rejoindra les années record en matière de froid et de neige : 1954, 1963, 1985.

Janvier doux...

A Prayols, la neige reste tenace durant de longues semaines pendant ce mois de février 56. « La journée il y avait un ciel bleu et le soleil brillait, poursuit Jeanine. Il faisait froid et la neige ne fondait pas. En Provence, les oliviers avaient gelé. D'ordinaire on disait que « neige de février tient comme l'eau dans un panier », mais là, ce ne fut pas le cas. Je crois me souvenir que le mois de janvier avait été particulièrement doux. Conséquence, nombreux sont les Prayolais touchés par la grippe, mais la solidarité joue à plein : « Ma mère, à pied, était descendue à Foix chercher des médicaments pour plusieurs famil-

les. C'était le Docteur Villa qui avait fait les consultations. On se dit qu'ils étaient courageux car la route n'était pas bonne » Alors, dans l'impossibilité de sortir, chacun s'occupe comme il peut : « tous étaient agriculteurs, et pour ne pas rester inactifs, ils faisaient des tuteurs en acacias ou en châtaigniers. Ils étaient destinés à soutenir les pieds de vignes dans l'Aude. D'autres faisaient des paniers. Comme seule la cuisine était chauffée ils s'y installaient et le sol était encombré de paniers en cour de fabrication, d'osier. »

Le froid, il est pourtant indispensable à une chose au moins, la préparation du cochon : « On lavait les boyaux à la fontaine qu'il y a dans le chemin du Courral ou alors dans l'eau d'un guet qu'il y avait dans le ruisseau un peu au-dessus du village. Inutile de dire qu'il faisait froid... »

Quant à l'école, elle ne peut s'imaginer sans une contrainte au moins : « Chaque élève portait une bûche et chacun à notre tour, nous étions chargés d'allumer le poêle... » sourit Jeanine.



Commission Sociale : du pain sur la planche

La Commission Sociale et d'Animation des quartiers, s'est réunie à la mairie mi-novembre, en présence de Francis Laguerre, maire, et Daniel Alard, adjoint. Le premier magistrat a regretté « l'élan coupé », conséquence des confinements successifs, et exprimé sa satisfaction de pouvoir enfin se retrouver autour d'une table pour, « amorcer un nouvel élan... » Cela dit, des actions ont cependant été menées par la commission en direction des personnes isolées qui ont souvent besoin d'une aide affective, matérielle et (ou) administrative : « Avec certains, on garde le contact grâce au portable, mais nous n'avons pu le faire pour l'instant avec deux nouveaux habitants... » regrettaient Christine Palumbo et Sophie

Monneret qui ont en charge le cœur village.

Une fois au moins, un des membres de la commission a dû intervenir en pleine nuit pour appeler le SAMU, ou contacter le propriétaire d'une voiture restée trop longtemps en infraction... Autant d'exemples qui soulignent leur rôle parfois ingrat : « Il y a des choses qu'on ne voyait pas avant. Cette réalité nous saute à la figure... » estimait Francis Laguerre.

L'organisation des nouveaux containers a également été évoquée en particulier dans le vieux village où des emplacements collectifs sont difficiles à trouver, allusion ici au relief. Pour cette fin d'année, la commission a planché sur le colis destiné aux plus de 75 ans, et à

la traditionnelle galette des rois. Mais la situation sanitaire préoccupante remet tout en question encore une fois.

A plus long terme, pendant les vacances de février, l'idée d'un lieu de vie où les Prayolais pourraient se retrouver pour un petit moment de convivialité est dans les cartons. L'expérience a été tentée en novembre, sans succès. Pas question pour autant de se décourager.

La Commission Sociale et d'Animation Quartier est composée de : Sophie Monneret, Patricia Laurent, Sandrine Serrano, Jean-Pierre Casta, Daniel Alard, Pascal Philip, Annette Piquemal, Christine Palumbo, Martine Estaque, Marie Fournié, Alice Antunes.

Garage communal

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale projette de construire un garage communal dans l'alignement de la Mairie, dans le fond de la place destinée au marché dominical. D'une superficie de 150 m² sur deux étages (soit 300 m²), le sous-sol sera destiné à entreposer le matériel qui est actuellement dispersé dans différents lieux. L'étage sera sensiblement au même niveau que la Mairie.

Ainsi l'atelier actuel qui avait besoin d'être mis aux normes sera libéré et le moment venu, il

nous appartiendra, en concertation, de décider de son usage. Cette construction est estimée à 380 000 € plus l'architecte et la coordination. On aura des subventions de l'Etat, de la Région et aussi du Département. Un emprunt sera nécessaire pour compléter la part de la commune.



Les finances communales permettent d'envisager sagement cet emprunt. C'est le cabinet d'architectes Anel de Saint-Girons qui a été désigné, après l'ouverture des plis, pour prendre en charge cette réalisation de bout en bout avec la contribution des élus de la commune, notamment les adjoints et Jean-Pierre Casta qui connaît bien ce domaine qui était son activité principale durant des années.

Les infos du village

Pistes : fermez derrière vous !

Il existe sur la piste qui mène à la forêt de Bartat puis plus loin sur le Prat-d'Albis, deux barrières rayées vert et blanc, et dont les ayants droits ont une clé. Le principe voudrait qu'après avoir ouvert pour permettre le passage de son véhicule, la barrière soit aussitôt refermée. C'est parce que ce principe n'a pas été respecté qu'un dimanche matin, un groupe de jeunes qui avaient passé la nuit au refuge de Bartat se sont retrouvés prisonniers entre les deux barrières fermées à leur insu. Il n'ont eu d'autre solution que de prévenir la gendarmerie qui a informé un adjoint de la situation. Ce dernier s'est rendu sur place muni du précieux sésame.

Broyat : ça marche !



Les Prayolais ont plutôt bien joué le jeu puisque l'aire de dépôt consacré au stockage des déchets verts courant octobre était copieusement garnie. Deux jours durant les employés du SMECTOM aidés de David et José, nos employés commu-

naux, ont broyé tout ce qui pouvait l'être. Résultat, du broyat à la disposition de chacun. Rappelons qu'en période hivernale. Deux composteurs partagés ont été positionnés au cimetière pour les déchets végétaux et un au cœur du village au pied du four à pain. Patricia Laurent et Sophie Monneret en seront les référentes.



Un 11 novembre... de novembre

C'est sous un fin crachin qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie du 11 novembre. Compte tenu de cette météo, les Prayolais étaient nombreux à venir se recueillir et parmi eux, une dizaine d'enfants sur la quinzaine scolarisée à Ferrières. Après avoir lu la lettre signée de la secrétaire d'Etat Geneviève Darrieussecq, le maire Francis Laguerre a passé la parole à Lionel Glinka, référent Défense, qui a rappelé la trop longue liste des soldats tués récemment dans des opérations militaires. C'est ensuite la petite Emilie Casta qui a lu avec beaucoup d'application un texte lourd de sens sur les atrocités de la guerre. Rappelons qu'à Prayols, vingt-deux enfants du

village sont tombés loin de leurs terres durant la Grande Guerre. Compte tenu du contexte sanitaire, le traditionnel vin d'honneur a eu lieu sous les auvents de la salle.

Liste électorale : une trentaine de Prayolais(es) concerné(e)s...

C'est le 10 avril 2022 (premier tour), puis le 24 avril (deuxième tour), qu'auront lieu les élections présidentielles, puis le 12 et 19 juin les législatives. Tout dernièrement, la commission électorale a recensé trente-deux administrés Prayolais qui, sous réserve de plus d'informations, ne pourraient plus prétendre à être inscrits sur les listes électorales de la commune. Rappelons qu'il faut pour cela disposer de la nationalité française, être majeur, jouir des droits civiques et politiques. Il faut pouvoir justifier d'une domiciliation sur la commune ou payer des contributions directes. Dans le doute, le mieux est de se présenter à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Les électeurs concernés doivent effectuer les démarches au moins six semaines avant les élections pour pouvoir voter. Les nouveaux résidents sont invités à s'inscrire.



Écho des associations...



Anim'236 :

Une quinzaine de marcheurs ont répondu présents le 10 octobre dernier à l'occasion de la Fête de la Randonnée. Deux parcours étaient proposés pour répondre au niveau de chacun au départ de la Placette de l'Eglise, direction les cascades, puis arrivée à Couffens, au-dessus du hameau de La Citadelle pour un pique-nique sorti du sac.

Domage bien sûr que plus de monde n'ait pas participé, d'autant que les deux heures de marche prévues se sont transformées en trois, la faute aux champignons qui bordaient la piste... Parmi les marcheurs se trouvait le tout jeune Milo qui est monté « à dos de papa ». Coup de chapeau aussi à Clara, sept ans, qui a couvert la totalité du parcours, une dizaine de kilomètres au total.



Foyer Rural

Une vingtaine de jeunes sor-

ciers ou sorcières en herbe s'étaient donnés rendez-vous pour la traditionnelle fête d'Halloween organisée par le Foyer Rural.

Divisés en trois petits groupes, les enfants ont sillonné les rues du village à la recherche de friandises avant de se retrouver autour d'un bon goûter.



Chorale :

La chorale a repris les répétitions le 7 septembre dernier, en l'église. Elles ont lieu tous les mardis à partir de 18h30. Corde Vocale compte une demi douzaine de nouveaux éléments ce qui porte le nombre de choristes à trente-six.

Rappelons que les répétitions sont ouvertes au public avec le secret espoir, pourquoi pas, de susciter les vocations.



Le club des Aînés

Le goûter traditionnel a permis à une vingtaine de participants et

participantes de Prayols, Montoulieu et des environs de profiter de la pièce montée réalisée par Rebecca et de l'accordéon de Michel Brassou accompagné par une chanteuse.

Côté pétanque

Suite à son assemblée générale, le club de pétanque a dû faire face à deux démissions et non des moindres. Il s'agit de Yolande Roumieu qui comptabilise trente années de bons et loyaux services et de Chantal Hertel, qui elle, totalise six années d'activité au poste de trésorière, « digne d'une comptable d'entreprise tant son travail fut remarquable... » témoigne Yolande Roumieu.

Le nouveau bureau est donc constitué de Pierre Goncalvès (président), Bastien Guimard (vice-président), Vanessa Goncalvès (trésorière), Aurore Guimard (secrétaire).

Comité des Fêtes

Le comité s'était fait un joie de préparer le réveillon mais au vu de la situation sanitaire le réveillon n'aura pas lieu cette année encore.

La location de la salle est désormais dépendante des prérogatives de la Préfecture. L'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu fin janvier ou début février, la date précise sera communiquée ultérieurement.



Notre village a du talent



Violaine Stiegler

A l'occasion de la Foire de La Barguillère qui s'est tenue à Foix, Violaine Stiegler a proposé un stand consacré à la lithothérapie, « technique qui utilise les propriétés des pierres et des cristaux dans l'objectif d'apporter un soin... » C'est depuis sa maison d'habitation, à Prayols, qu'elle a créé sa micro entreprise et qu'elle se consacre à ce qu'elle qualifie de passion. Elle travaille à partir de

toutes petites pierres qu'elle assemble ensuite à l'aide d'une résine pour leur donner l'allure d'un bijou :

« C'est beaucoup d'huile de coude et de créativité... » explique-t-elle.

Elle confectionne aussi des pendules, de petits chefs-d'oeuvres, et des pyramides orgonite, « assemblage de pierres semi-précieuses qui luttent contre la pollution électromagnétique et les mauvaises ondes... » Petite cerise sur le gâteau, Violaine propose aux clients de personnaliser ses bijoux, une bonne idée de cadeau à l'approche des fêtes de fin d'année... Toutes ces réalisations sont à découvrir sur le compte facebook.com/Bien-Fée. Contact : 06 89 89 04 94.

Rebecca Wagon :

Nous avons évoqué dans notre dernière édition, la présence dans notre village, de Rebecca

(pâtissière) et Johan (pizzaiolo). Rebecca possède son laboratoire Avenue des Guerilleros (entrée sud du village côté Tarascon) ce qui l'autorise à produire sa propre pâtisserie ; elle est présente en alternance sur les marchés de Montgailhard et Prayols, mais on peut passer commande à son domicile (07 54 38 58 18). Pour les fêtes de fin d'année, la Maison Aubrée, tel est son intitulé, propose toute une gamme de bûches pour 4 à 12 personnes : aux marrons (biscuit amande, mousse marron, meringue...), Forêt noire, Crème au beurre ou encore Nougat glacé avec coulis de framboise. « Je peux aussi les personnaliser selon les goûts... » poursuit Rébecca.



« Fêtons Noël ensemble ! »

Compte tenu des dernières restrictions sanitaires, le marché de Noël qui devait avoir lieu le dimanche 19 décembre à partir de 17h est annulé.

Concert Corde Vocale :
mercredi 22 décembre, Eglise de Prayols, 20h30 :

Une trentaine de choristes interpréteront des chansons issues de la variété française. Attention les places seront limitées.

Visite du « Jardin de Martine »
Rendez-vous au pied de l'église, jeudi 23 décembre à 18h :

Martine Fraisse, Chemin du Ciraret, propose la visite de son jardin aux mille lueurs de Noël.

Programme : Promenade aux flambeaux, visite du jardin (18h20-19h), chocolat chaud et sous réserve, présence d'un personnage célèbre...

Randonnée: mercredi 29 décembre, départ 8h30 Placette de l'Eglise :

afin d'éliminer les excès de Noël et préparer le Nouvel An, randonnée jusqu'au refuge de Bartat (1h30 de marche environ).

Chacun prend sa boisson (thé, café, chocolat...). Chocolatines ou croissants offerts par Anim'236. Possibilité pour ceux qui le veulent de venir en voiture.

Jeudi 30 décembre, départ 18h, Placette de l'Eglise :

Randonnée nocturne sur la route des hameaux, 1h30 de marche, à la lueur des flambeaux ou de la frontale. Feu d'artifice au pied de la Cascade de La Piche. Verre de l'amitié.

Pour tout renseignement : Didier Laguerre 06 74 68 50 43

Etat civil

Décès :

Eliane Guimard le 1er novembre
Hameau du Pech.

Condoléances à toute sa famille,
Guy son époux, Aurore et Bas-
tien ses enfants, Alice sa belle-
mère et à toutes celles et à
tous ceux qui ont affectés par
cette disparition.

Mariages :

Deux le même jour, le 25 sep-
tembre 2021.

A 15h : Cédric Joffre et Yolai-
ne Galési résidant 6, chemin du
Mérens.

A 17h : Alain Cousin et Virginie
Da Cunha, résidant 23 chemin
de Las Parets .

PACS : le 11 décembre :
Jimmy Philip et Léa Balbusso
La Citadelle.

Naissance : le 27 octobre
une fille prénommée Noa, Deni-
se, chez Pablo Dardel et Gwen-
doline Jouan, 5 chemin de Tar-
nas

Clin d'œil : c'est l'hiver

Prat d'Albis, La Piche... les citadins (re)découvrent la nature !



Prayolaise à l'honneur

Nais Palumbo sportive de l'année

Bravo à Nais Palumbo, la judokate
100% Prayolaise, qui a été mise à
l'honneur en cette fin d'année.

Nais a été élue sportive de l'année à
l'occasion des Trophées des Sports
organisés par le Comité Olympique et
Sportif de l'Ariège.

Sa médaille de bronze aux championnats d'Europe de Ju-
jitsu, sa récente participation aux championnats du monde
des moins de 21 ans (9ème au général), mais aussi sa dis-
crétion ont joué un rôle prépondérant.

Un exemple à suivre.



2022



(Pas de Galette encore cette année)

Francis Laguerre, Maire de PRAYOLS,

et les conseillers municipaux

vous présentent leurs meilleurs vœux

pour cette nouvelle année

Joyeuses
Fêtes